

Etat des récoltes dans Québec, 1924

Québec, 1er octobre 1924.—Voici quelles sont les conditions de la récolte dans les différentes régions de la Province, d'après un bulletin que le Bureau provincial des Statistiques communique aujourd'hui à la presse. Les agronomes officiels du Gouvernement sont tenus, chaque mois de répondre à un questionnaire qui leur est adressé, pendant la période de croissance des récoltes des champs. C'est le résumé de ces rapports, sur chacun des comtés ruraux de la Province, que l'on trouvera dans les lignes ci-après.

Bas St-Laurent.—La moisson est peu avancée, mais elle a été faite, jusqu'à présent, dans des conditions très favorables, exempte des pluies fréquentes dont le reste de la Province a souffert pendant la première quinzaine de septembre. Toute fois, la gelée a causé quelque dommage aux pois, aux légumes et même à certaines céréales. En particulier, l'avoine, l'orge et les pommes de terre donneront une excellente récolte. Quant aux fruits, la récolte en sera bien satisfaisante. En somme, si d'autres gelées ne viennent, pas causer de dégâts plus considérables, le rendement global des récoltes des champs sera au-dessus de la moyenne, de Rimouski en descendant.

District de Québec.—La récolte des céréales est assez avancée, en général, grâce à la température favorable de la dernière quinzaine de mois de septembre, les céréales ont souffert de la pluie, ce qui a provoqué la rouille de l'avoine et la brûlure tardive des pommes de terre; celles-ci vont subir une diminution de rendement d'au moins de 35%, par la nourriture qui les affecte. On rapporte que la récolte des pommes est abondante tandis que celle des prunes est médiocre. Le tabac, cultivé principalement pour usage domestique, donnera un rendement moyen, c'est à dire à peu près égal à celui d'une récolte normale.

District de Montréal.—La moisson des céréales avance rapidement, mais celle qui ont été fauchées au commencement du mois, ont souffert considérablement de la

pluie; toutefois, certains agronomes déclarent que les récoltes donneront un rendement bien satisfaisant. Les pommes de terre, bien qu'abondantes, ont commencé à pourrir et il est probable que le rendement en sera diminué d'au moins 25%. La récolte des pommes, sans être abondante, est satisfaisante; celle des prunes est plutôt médiocre. La récolte du tabac variera entre 65% et 75% d'une production normale. La gelée a causé des dommages sensibles au maïs fourrager qui avait été semé tard, de même qu'aux fèves, aux citrouilles et aux tomates. Dans le Témiscamingue, il y a au moins 35,000 tonnes de foin qui attendent des acheteurs. Le prix actuel en est de \$8.00 à \$10.00 la tonne, sur le marché local.

Nord de la province.—Au Lac St Jean, les récoltes ne sont pas avancées; l'avoine a souffert, à certains endroits, de l'excès de pluies. Toutefois, l'on considère que le rendement sera excellent pour l'avoine, le blé et l'orge, et bon pour le seigle. Le tabac donnera une bonne récolte. Dans l'Abitibi, la moisson ne fait que commencer. La première quinzaine de septembre a été très pluvieuse. Les céréales abattues par la pluie se sont relevées au cours de la dernière quinzaine de septembre. Les céréales tardives ont quelque peu souffert de la gelée. Les pommes de terre ont commencé à pourrir, mais l'on croit que le dommage est plutôt bénin. En somme, les céréales donneront un bon rendement, pendant que les petits fruits ont fourni une abondante récolte.

Cantons de l'Est.—Moisson peu avancée et faite, jusqu'à date, dans des conditions adverses. La pluie a causé des torts considérables aux céréales et aux pommes de terre; là, comme ailleurs, elles ont commencé à pourrir. Toutefois, l'on estime que la récolte sera bonne pour l'avoine, l'orge, le blé et le sarrasin. En général, les pommes sont abondantes, tandis que le rendement des prunes est plutôt médiocre. Le tabac, bien que peu cultivée dans cette région, donnera une récolte normale. On estime que les pluies abondantes du commencement du mois ont diminué la valeur des récoltes d'au moins 20%, dans les douze comtés de cette région.

Les cultivateurs serviraient bien leurs intérêts en commandant, dès aujourd'hui, à leur fabricant de fromage, une meule de fromage Cheddar Canadien,—cela pour la consommation de l'hiver à venir.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé.....\$5.000.000
Capital versé et réserve.....\$4.500.000

L'agriculteur progressif trouve son profit à se tenir constamment en contact avec une institution financière solide.

Cette Banque donne une attention toute spéciale aux affaires qui lui sont confiées par les cultivateurs; elle compte maintenant 314 bureaux (Succursales et Sous-Agences) dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et Ile du Prince-Edouard.

En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs.

Votre compte de Banque est votre meilleur ami

Ce que le Pacifique Canadien demande au Peuple Canadien

—Rien de plus que ce que la Compagnie est prête à donner elle-même au public canadien, c'est-à-dire, un traitement loyal, une équitable considération et de justes égards pour les intérêts individuels et nationaux du peuple du Canada.

Le Pacifique Canadien ne se base pour solliciter l'encouragement, que sur son service efficace et ses taux raisonnables.

La Compagnie ne s'attend pas à d'autre considération que celle qui lui valent ses états de service, ses oeuvres et sa signification comme grande institution dont les intérêts sont inséparablement liés à ceux du Canada.

La Compagnie croit qu'elle jouit, et qu'elle a droit d'ailleurs à la confiance et à la juste considération du public canadien. Elle croit que le Pacifique Canadien est un sujet d'orgueil pour tout Canadien et qu'il est dans l'intérêt de chaque citoyen de ce pays que le Pacifique Canadien se maintienne au rang auquel il s'est élevé comme premier système de transport du monde entier, ce qu'il fera sans aucun doute, grâce à ses mérites intrinsèques, à sa politique et à ses efforts.

Il est sans contredit dans l'intérêt du peuple du Canada, de la nation toute entière, que le Pacifique Canadien conserve la splendide position financière qui a inspiré aux capitalistes de tous les pays du monde cette confiance illimitée dans notre Dominion. Sous ce rapport, les intérêts du Pacifique Canadien ne font qu'un avec ceux du peuple du Canada.

Comme facteur du développement du pays, le Pacifique Canadien est une institution nationale. Il fut conçu et développé dans un but national, et autant par sa politique que par ses oeuvres, il a toujours, depuis son origine, adhéré à son idéal premier.

Il a plus qu'atteint son objectif original et les paroles suivantes du roi Georges le prouvent éloquemment: "Nous savons tous comment le Pacifique Canadien a contribué à l'édification d'une nation."

PACIFIQUE CANADIEN

National dans sa Conception et dans ses Oeuvres



Tous les mois durant Vingt Ans.

Avant sa mort, deux primes furent payées (total \$247.80) par le détenteur de la police 197166. La police garantissait un revenu mensuel de \$20. durant 20 ans, mais dû à ses bénéficiaires d'intérêt exceptionnels, cette Compagnie paie **présentement aux bénéficiaires \$24.30 par mois** et cela durera tout le temps de la validité de ce contrat, parce qu'il n'existe pas de changements notables dans les revenus nets en intérêt de la compagnie.

Ceci représente un surplus de 21½% de la garantie:

THE Great-West Life ASSURANCE COMPANY
HEAD OFFICE - WINNIPEG

ADMINISTRATION ET PUBLICATION
Abonnement payable d'avance
Canada—Excepté cité de Québec.....
Cité de Québec et pays étrangers.....
Tarif des annonces 10c. l. l. l.
Annonces classifiées 1c. c. c.
minimum .50 sous

Pour abonnement et ces écrire au "Bulletin de la Ferme", 111 Côte de la Sagouine, (Edifice Morin) Casier postal 129—T61.

Volume XII

Page de la Coopération

Organisation excellente

L'oeuvre de la

La Coopération faire plus de profits, est plus élevé et le rationnelle que la coopération, à ce qu'il y en accapareurs et un peu

La Coopération tence. En effet, elle la Coopération Cent Coopération de Mont producteur de Seme administrative dont sentir: organisation res augmenté, le tou

Protection des fusion était créé un tion de la confiance trôle sévère, désintéressé mettre un frein à la gestion entrepreneur Et pour avoir une s teurs ne crurent mie ture lui-même qui, à protéger les intérêt non pas comme ho mieux accrédité vis-

Nous le deman rateur plus compétent Mais, chose étrange vagante, ceux-là même proclament les défer législateurs d'avoir d que les opérations de mises à la censure agricoles de la Provi On crie à l'ingén la loi le dit en tout surveillance des opé droit de vote aux assister.

Comme c'est là mouvement coopéra peu son allure impu partie de la loi qui u

"Le mini société et peu res."

"Le mini du bureau de faire représen être convoqué qu'un directe qu'un membe

"A ces ré droit d'émettr pas le droit d

Il faut, en véri ne pas admettre que saire pour éviter les notre Province et ai

Des gouvernem de bien remplir leur tion destinée à trans fut sujette aux dan pable.

Deux poids et crime au gouverner que la finance et l plus sévère. On pe sincérité... et de leu